

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	J E E P	C J - 6 (moteur B)	CH 0442 52
Constructeur	AMC JEEP CORPORATION, Southfield, Michigan 48076 (USA)		
Identification	devant le No du châssis : "JCM84HB" cu "1JEB386H..1"		
	. = millésime (O = 1980)		. = millésime (B = 1981)
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à gauche, sur l'auvent		
N° du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur le longeron, derrière l'essieu avant (frappé par l'importateur)		
Identification du moteur	" B " à gauche, à l'avant en haut sur la culasse (frappé par l'importateur)		
Importateur principal	J.H. KELLER AG., Automobile, Vulkanstrasse 120, 8048 Zürich		
Véhicule homologué :	JCM84HB 030 100 / JCM84HB 030 636		

Châssis			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, s.d. assistance hydraulique		
Transmission	mécanique synchronisée *		
Nombre de vitesses	4 x 2	Entraînement	toutes roues *
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, soupape proportionnelle, sur les roues arrière		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe-témoin combinée		
Moteur			
Marque	GM-PONTIAC	Type	4-151 2bbl.(B)
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidissement	eau	Nombre cylindres	4
Alésage	101,6	Course	76,2
Cylindrée	2470	CV-impôt	12,58
Puissance en kW	64	à t/min	4200
	CV		
Bruit à l'arrêt	87	dBA	à t/min 3150 **
Silencieux	1 = 430 x 240 x 140 mm		
Mesure des gaz	ECE-15/03; CO = 0,18 % à 920 t/min ***		
Déparasitage	OCS, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	ouverte avec capote ou avec pavillon		
Nombre de portes	2 + 1	Indic. vitesse	km/h
Ceintures sécurité	SAE=J-4c	Rétroviseurs	gauche / droite
Cale	-	Attelage	sur demande
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	8	av. 2	centre ar. 6
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur		4200	Empattements 2630 /
Largeur	(1600)	1570	Essieu double av. ar
Hauteur	(1830)	1930	Vole av. 1310 ar. 1280
Porte à faux	lat.	Voies	av. - ar. -
	av.	600	ar. -
	ar.	970	Braquage s. g. 12500 d. 12300
Distance volant - vers l'avant du véhicule	() = avec pavillon		
Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	680	760	1440
Charge utile	295	465	760
Poids total	975	1225	2200
Garantie fabr.	2200		
Dimens. pneus	H 78 B 15	H 78 B 15	(Variantes +)
Ply/bars	4 / 2,25	4 / 2,25	voir
Charge	1600	1600	remarques)
pour V max	150	150	
Jantes (acier)	6,0 x 15"	6,0 x 15"	
Garantie poids remorquable avec frein	3500		
Garantie poids remorquable sans frein	720		
Garantie poids de l'ensemble (remorque avec frein)	5700		
Poids remorquable testé	-		
Vitesse maximale selon le constructeur	100 km/h		
Vitesse maximale testée	- km/h		

Équipement	§)	
Feux de route	HCR (E) ou SEALED BEAM DOT	
Feux de croisement	HCR (E) ou SEALED BEAM DOT	
Feux de position	A (E)	
Feux rouges	SAE AIRST 74	
Feux stop	SAE AIRST 74	
Clignoteurs	av 1 (E)	ar SAE AIRST 74
Catadioptrés	av	AV + AR ar SAE A.. DOT
Feux de gabarit	av	AV + AR ar
Feux complémentaires		
Eclairage plaque	1/ combiné, à gauche	
Essuie-glace	2/ balais avec lave-glace	
Avertisseurs	SPARTON LO	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	J E E P C J - 6		
Homologation N°	CH	0442 52	
Carrosserie	ouverte avec capote ou avec pavillon		
Places	total 8	avant	2
Poids à vide	1440	Carburant	3
Charge utile	760	CV-impôt	12,58
Poids total	2200	Cylindrée	2470

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Transmission / entraînement: avec boîte complémentaire route/terrain; entraînement sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.
- **) Mesure du bruit selon l'OCCS: avec le véhicule en marche = 50 km/h, M2, 1A 3,54 ou 3,73 ou 4,09 = 79,7 dB/A
- ***) Mesure des gaz: la vignette ECE-15 se trouve dans le compartiment du moteur, à l'arrière, sur l'auvent.
- +) Variante de pneus: HR 78 - 15 charge 1500 (2,25) V-max. 180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de position/clignoteurs d'origine sont démontés; 2 feux homologués E sont montés sur le pare-chocs;
 - les clignoteurs AV latéraux doivent être débranchés (clignotant alternativement);
 - les catadioptrés d'origine sont insuffisants; il en est monté 2 complémentaires SAE A.. DOT;
 - des bavettes sont exigées à l'arrière;
 - si équipé de banquettes USA vec dossiers, l'une en face de l'autre, l'importateur modifie l'intervalle à min. 1300 mm.
- L'intervalle entre les feux de croisement est admis selon lettre de l'Office fédéral de la police du 09.01.70.

Remplace FH CH 0442 52 du 21.+22.02.80
 Identification, Rapport du pont

Lieu et date de l'homologation Zurich, 21.+22.02.80

(03.03.81)

Service fédéral d'homologation